

# STAGE MARION RENOUX

STUDIO CDANTZA - 4 RUE DU LAZARET - 64600 ANGLET

## INSCRIPTION

### REGLEMENT

#### **Inscriptions :**

Les places étant limitées, seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées de leur règlement.

Tout stage commencé est dû intégralement.

En cas d'absence du stagiaire, il ne pourra être exigé de remboursement.

Age minimum 15 ans.

#### **Tarif adhérent :**

Tous les adhérents doivent s'être acquittés des droits d'adhésion à l'association pour l'année scolaire en cours.

#### **Autorisations :**

Les parents des élèves mineurs doivent obligatoirement remplir l'autorisation parentale de participation et tous les stagiaires, la décharge exceptionnelle.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation de biens appartenant aux stagiaires.

Tous les stagiaires s'engagent à respecter les locaux du lieu de stage.

L'association se réserve l'exclusivité de toutes photographies, vidéos et enregistrements sur tous supports.

Les prises de vues pourront être utilisées par l'association dans le cadre de sa promotion.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme des cours ou d'annuler le stage si nécessaire.

Dans ce dernier cas, toutes les sommes versées seront remboursées.

Tous les stagiaires et accompagnateurs sont invités à prendre connaissance du présent règlement.

\*\*\*Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou dont le comportement nuirait au bon déroulement du stage.

**//// LE PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE ////**

# STAGE DE DANSE MARION RENOUX

**DIMANCHE 6 FEVRIER 2022**

**STUDIO CDANTZA ANGLET**

BULLETIN

A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Ecole(s) de danse fréquentée(s) :

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

\*déclare avoir pris connaissance du règlement du stage et en approuver les textes

## DECHARGE MINEURS

- Le cas échéant autorise mon enfant

Nom :

Prénom :

à participer au stage de danse de CDANTZA du dimanche 6 février 2022

Fait à :

Le :

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Des parents ou tuteurs (pour les stagiaires mineurs) :

Du stagiaire :

Toute inscription non accompagnée du règlement et de la décharge mineurs, ne sera pas prise en compte.

Attention l'école de danse sera fermée pendant la pause du déjeuner.

# STAGE DE DANSE MARION RENOUX

**DIMANCHE 6 FEVRIER 2022**

**STUDIO CDANTZA ANGLET**

## HORAIRES DU STAGE

*A remplir et retourner*

### Dimanche 6 février

10H30-12H DEBUTANT/INTERMEDIAIRE

13H30-15H INTERMEDIAIRE/AVANCE

	TARIFS	DEBUTANT INTER DIM 6 FEVRIER 10H30	INTER AVANCE DIM 6 FEVRIER 13H30	TOTAL
FORFAIT 2 COURS ADHERENT CDANTZA	40€			
FORFAIT 2 COURS EXTERIEUR	45€			
COURS A L'UNITE ADHERENT CDANTZA	22€			
COURS A L'UNITE EXTERIEUR	25€			

Le règlement des cours peut se faire par chèque à l'ordre de CDANTZA ou en espèces.

Par courrier : STUDIO CDANTZA, 4 rue du Lazaret 64600 Anglet

Mail : cdantza.asso@gmail.com